

Réf: Dossier 220752

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « COMPAGNIE HALIEUTIQUE CAMARA » en abrégé « CHC »

Siège Abidjan, Treichville, ABIDJAN TREICHVILLE ,
CITE RESIDENTIELLE ARRAS 1, ESCALIER K, Lot LG84.BA,
Ilot 10

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/06/2023, et enregistrés au CEPICI le 23/06/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COMPAGNIE HALIEUTIQUE
CAMARA » en abrégé « CHC »

Objet: ACHAT ET VENTE DE POISSONS - TRANSPORT DE MARCHANDISES ET LOCATION DE VEHICULES - TRANSFERT D'ARGENT MOBILE - COMMERCE GENERAL (BOUTIQUE - GAZ BUTANE)

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et Immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (20,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Treichville, ABIDJAN TREICHVILLE ,
CITE RESIDENTIELLE ARRAS 1, ESCALIER K, Lot LG84.BA,
Ilot 10

Dirigeant(s) Mlle CAMARA AMINATA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-03873 du 03/07/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°49071/GTCA/RC/2023 du 03/07/2023

